

# LES 100 QUESTIONS JURIDIQUES LIÉES À UNE VENTE IMMOBILIÈRE

Mise à jour le 08.07.2025

## OBJECTIFS

- Maîtriser les principales règles juridiques applicables dans la pratique de l'agent immobilier
- Décrypter le mécanisme juridique de l'offre, l'avant-contrat (compromis ou promesse unilatérale de vente), et de la vente
- Maîtriser les principales règles juridiques applicables lors d'une vente immobilière
- Maîtriser les principales règles fiscales applicables lors d'une vente immobilière

## MODALITÉS DE PARTICIPATION

- Durée : 14 heures (en visio) sur 4 demi-journées
- Tarif : 410€ HT (492 € TTC)
- Accessible aux personnes en situation de handicap
- Effectif minimum : 2
- Effectif maximum : 20

## MÉTHODES MOBILISÉES ET MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Moyens pédagogiques: support dématérialisé, études de cas concrets, des exposés théoriques, et des conseils pratiques.
- Moyens de suivi: Quizz d'entrée et de sortie de validation des acquis.

## PRÉ-REQUIS

- Aucun pré-requis n'est nécessaire.
- Cette formation s'adresse tant aux professionnels de l'immobilier débutants qu'aux professionnels confirmés.

## CONTACT :

- Formateur : Violaine de Boisgelin
- @ : [contact@lexiformations.com](mailto:contact@lexiformations.com)
- Tél : 06.69.57.06.19

## PROGRAMME

### I. Les questions issues de la pratique immobilière

- Les questions courantes lors de la prise de mandat
  - Les questions courantes lors des visites
  - Les questions courantes lors de la transmission de l'offre au mandant
- Etc.

### II. Les questions relatives au fonctionnement des contrats (compromis, PUV et vente)

- Les questions courantes lors de la rétractation du vendeur ou de l'acquéreur (sort du séquestre, des honoraires, etc.)
  - Les questions courantes sur la réalisation des conditions suspensives
- Etc.

### III. Les questions liées aux différents enjeux juridiques présents lors des ventes immobilières

- Les questions relatives aux travaux (autorisations d'urbanisme, fiscalité, assurance, vices cachés)
  - Les questions relatives aux droits de préemption (de la mairie, du locataire etc.)
- Etc.

### IV. Les questions relatives à la fiscalité des ventes immobilières

- Les questions relatives à la fiscalité du vendeur (plus-values, exonération etc.)
  - Les questions relatives à la fiscalité de l'acquéreur (droit d'enregistrement, régimes de
- Etc.

Pour toutes nos formations, merci de vous inscrire en nous contactant par téléphone au 06.69.57.06.19.  
Votre demande d'inscription sera traitée dans un délai de 2 jours ouvrés. Une inscription est possible jusqu'à 15 jours avant le début de la formation.  
L'inscription est réputée acquise lorsque la convention de formation est retournée signée.  
Si vous êtes en situation de handicap, merci de nous contacter pour étudier ensemble la faisabilité de votre projet de formation.

Organisme de formation professionnelle n° 76341176334

Lexi Formations